

Regards d'Ambert

Septembre 2022

Numéro 8

Magazine d'information de la Ville d'Ambert

• La vie - La ville - L'avenir •

A photograph of several children and adults working in a garden. In the foreground, a boy in an orange t-shirt with a graphic print is leaning over, planting a small green seedling into the soil. Behind him, other children and adults are also engaged in planting. The garden is bordered by a green mesh fence, and there are various plants and trees in the background, including some with red flowers.

CADRE DE VIE.

Un précieux atout à entretenir

VILLAGES

Une quatrième vie
commence
au Moulin de Nouara

Page 3

COMMERCE

Découvrez
les nouveaux visages
du centre-ville

Pages 4-5

ENGAGEMENT

Le volontariat
au secours
des sapeurs-pompiers

Page 13

- 3 Dans les villages
 - Moulin de Nouara
- 4-5 Nouveaux commerces
- 6-12 Environnement - Cadre de vie
 - Un précieux atout à entretenir
 - État des lieux et moyens
 - Plan de gestion différenciée
 - 10 engagements pour la biodiversité et les ressources naturelles
 - Gestion des déchets et propreté
 - Les méthodes de désherbage
 - Fleurissement et patrimoine arboricole
- 13 Engagement
 - Le volontariat au secours des sapeurs-pompiers
- 14 Les actus
 - Zone de rencontre en centre-ville
 - Forum jeunes : une rentrée et des projets
 - L'agenda de la fin d'année
 - Rénovation de l'habitat
- 15 Expression des élus

Regards d'Ambert

Mairie d'Ambert - Service Communication
37, boulevard Henri IV - 63600 Ambert • Tél. : 04 73 82 07 60

Directeur de publication et responsable de la rédaction.
Guy Gorbinet, Maire d'Ambert

Rédaction, maquette et réalisation. Service communication avec le concours de la commission communication et des services municipaux

Photographies. Mairie d'Ambert
P.3 : Louis Perrin - P.12 : GRETA Livradois-Forez - P.14 : Pascal Ito

Plan de ville. © Denis SAVEL Studio Graphique AMBERT
denis.savel.sg@free.fr (Tous droits de reproduction et d'utilisation du plan interdits sans autorisation)

Impression. Imprimerie Cavanat

Diffusion. La Poste - En ligne sur www.ville-ambert.fr

Tirage : 3.600 exemplaires • Dépôt légal : Déclaration globale annuelle

ISSN : 2650-6874



Regards d'Ambert est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement.



Guy GORBINET

Maire d'Ambert

Vice-président
de la Communauté de communes
Ambert Livradois Forez

La situation sanitaire et la situation internationale ont modifié notre vie quotidienne. Le Covid, bien que toujours présent, s'est banalisé devant la situation en Ukraine. Cette crise a eu et aura des impacts importants sur la vie de nos concitoyens et de nos collectivités.

Cet été a été exceptionnel, historique, par les chaleurs rencontrées et par le manque de pluie sur de longues périodes. Tout ceci a permis, cependant, à toutes les manifestations estivales de notre territoire (Cyclo Les Copains, Rand'Auvergne, feu d'artifice, World Festival Ambert, Fourmofolies dans leur configuration traditionnelle, Festival de La Chaise-Dieu, Les Mercredis en Éventail...) de rencontrer un vif succès populaire.

Un grand merci au monde associatif de notre territoire qui a permis de mettre notre belle ville d'Ambert et le territoire dans son ensemble à l'honneur dans les médias.

Quelle joie d'avoir retrouvé la jeunesse et les familles lors des 3 journées de fête du World Festival au plan d'eau.

Nos services techniques ont été mobilisés et ont répondu encore présents, ils ont assuré avec sérieux et beaucoup d'enthousiasme une aide indispensable à toutes ces manifestations. Je tenais à les remercier sincèrement pour leur professionnalisme et leur réactivité.

Cette météo exceptionnelle a eu malheureusement des conséquences sur nos réserves en eau, je tenais à vous remercier pour les efforts et le civisme dont vous avez fait preuve en limitant vos consommations. Nous devons rapidement réfléchir à ces épisodes caniculaires qui vont se répéter pour prendre des décisions permettant de sécuriser notre ressource en eau et adapter, par exemple, notre fleurissement à ces épisodes de canicule. Nous avons déjà des pistes qu'il faudra finaliser.

Belle fin d'été à vous tous, nous vous retrouverons le samedi 10 septembre 2022 au jardin Chabrier pour FOCUS - La rentrée des associations. Ce même jour nous recevrons les nouveaux habitants de notre ville dans notre belle salle des mariages. ■

UNE QUATRIÈME VIE COMMENCE AU MOULIN DE NOUARA

Depuis 2015 et son rachat par la Fondation Omerin, le Moulin de Nouara s'est trouvé une nouvelle destinée. Celle-ci passe, depuis juillet, par l'hébergement touristique, la culture et l'accueil d'événements. Rencontre avec les petites mains du moulin : Maud Colombié, directrice et Lia Baschenis, chargée de développement culturel pour l'association Moulin de Nouara, qui assure la gestion du site.

Pouvez-vous nous retracer l'histoire lointaine et récente de ce lieu ?

Le Moulin de Nouara a connu trois grandes époques : une longue vie de moulin à papier, sur 12 générations de maîtres-papetiers ; une seconde période consacrée à la production de farine ; et enfin l'accueil d'enfants en colonie de vacances pendant 50 ans, et ce jusqu'en 2003. En 2015, la Fondation d'entreprise Omerin a racheté ce lieu pour le réhabiliter. Il y a eu ensuite 4 années de travaux jusqu'en 2022 pour aboutir à ce résultat. Trois cabinets d'architecte ont travaillé sur ce projet, un scénographe et une décoratrice. 80% des entreprises qui sont intervenues sont basées à Ambert ou ses environs. Ils ont créé un très beau lieu, qui respecte son histoire, tout en l'inscrivant dans les normes et les exigences d'aujourd'hui.

Au cours de cette réhabilitation, quels éléments ou traces du passé ont pu être conservés ?

D'abord, tout le gros œuvre : aucun bâtiment n'a été détruit. Le dernier étage a conservé son bardage en bois. Le mécanisme du moulin a été rénové avec une nouvelle roue et une nouvelle meule : tout cela fonctionne et peut être visité. Et plusieurs éléments comme des portes en bois, des objets appartenant aux activités passées et qui servent aujourd'hui à la décoration intérieure, sans oublier des décorations réalisées à l'époque des colonies et des photos anciennes.

Quelles sont les activités qui vont faire vivre le moulin ?

Le moulin devient un centre culturel et touristique. Nous avons un auditorium de 100 places dans lequel s'installe une saison culturelle d'avril à octobre. Tous ces rendez-vous sont ouverts au grand public. Nous accueillons les touristes dans 5 chambres d'hôtes et 2 gîtes, l'ensemble est labellisé Gîtes de France. La troisième activité concerne la réception, soit pour des événements d'entreprise, soit pour des particuliers avec anniversaires, mariages ou fêtes de famille. On peut aussi accueillir des scolaires, centres de loisirs.

Pourquoi faire entrer la culture dans ce lieu, parallèlement aux activités touristiques ?

Cette volonté est celle de M. Omerin qui voulait que ce soit aussi un lieu pour les Ambertois. Ce moulin a toujours accueilli



de grands groupes à l'époque de la colonie et la culture est une manière de l'ouvrir à nouveau au plus grand nombre. On a rapidement rencontré les acteurs culturels du territoire, l'idée étant de ne pas rentrer en concurrence du point de vue de la programmation mais plutôt de compléter une offre.

D'un point de vue plus personnel, comment se sont passées vos arrivées dans ce projet ?

Nous sommes arrivées 6 mois avant l'ouverture donc dans la dernière partie de ce vaste chantier, avec tout de suite un travail sur la gestion et l'organisation des activités proposées ici.

Quel est votre état d'esprit après ces premières semaines d'ouverture ?

On est extrêmement enthousiastes que tout cela soit concret, heureuses de travailler sur le site, d'accueillir nos premiers hôtes ou visiteurs et de mettre en pratique ce que l'on a imaginé. Les premiers retours sont très positifs, on a organisé des visites du moulin tout l'été, visites que l'on peut renouveler si la demande est là. Il y a de la satisfaction à voir cet endroit revivre, notamment chez d'anciens colons qui sont revenus parfois de loin. ■



ACTUALITÉS, INFOS PRATIQUES ET DEMANDES
DE RÉSERVATIONS SUR WWW.MOULIN-DE-NOUARA.FR



LES DERNIERS RENDEZ-VOUS DE LA SAISON

10 SEPTEMBRE - BD Concert "O'Boys" avec Olivier Gotti,
17 SEPTEMBRE - Concert bavard "La bête à 7 têtes" avec l'ARFI,
14 OCTOBRE - Concert du festival Jazz en tête,
28 ET 29 OCTOBRE - Stage d'initiation au jazz avec Stan Laferrière,
29 OCTOBRE - Concert avec Stan Laferrière et Franck Pilonon.



LE COMPTOIR CAMARGUAIS

D'un Parc naturel régional à l'autre, Benjamin Aupy et sa compagne Éléonore ont quitté la Camargue pour l'Auvergne il y a 15 ans. Après une expérience de pizzaiolo à Marsac, c'est à Ambert que le couple a sauté sur l'opportunité d'ouvrir son Comptoir camarguais en début d'été, avec l'objectif de proposer une cuisine inspirée des racines sudistes du couple. Aïoli, soupe de poisson, côte de taureau et gardiane seront ainsi à la carte, tout comme les produits de la mer, palourdes, tellines ou huîtres et toujours les pizzas. « Ici, le seul congélateur, il est pour les glaces ! », s'amuse Benjamin Aupy, qui mise uniquement sur le frais.

Après un premier été sur la place Saint-Jean, le Comptoir camarguais proposera une salle de restauration au premier étage et laissera le rez-de-chaussée au bar, tapas et aux dégustations de vins organisées avec un caviste. Des moments de convivialité en perspective qui tiennent à cœur de Benjamin Aupy, pour qui l'échange et le temps consacré à ses clients font partie de la recette du succès. ■

Le Comptoir Camarguais

8 place Saint-Jean

Tél. : 06 59 77 96 19

Mail : lecomptoircamarguaisambert@gmail.com

Page Facebook « Le Comptoir Camarguais »



L'INCLUSIVE

Avec Marie-Ange Poyet et son compagnon Louis-André Morand derrière le projet de L'Inclusive, c'est un nouvel acteur culturel qui entre dans le jeu à Ambert. Depuis son ouverture le 1^{er} mai et malgré une dégradation subie en juin, l'espace se veut polyculturel, là où les techniques et les supports se croisent. L'Inclusive compte aussi affirmer une expression féministe. C'est donc naturellement que le lieu s'est lancé au printemps avec un rendez-vous baptisé "Mémoires ouvrières, femmes en lutte". Du 2 au 20 septembre, c'est Antoine Bouraly qui investit les lieux avec 90 portraits d'écrivaines et une exposition en plusieurs thèmes : voyage, sciences, poésie-théâtre, politique-féminisme et deux focus particuliers sur Annie Proulx et Virginia Woolf.

Après 45 ans à Paris et une carrière de réalisatrice de documentaire, Marie-Ange Poyet, née à Montbrison, a choisi Ambert pour poser ses valises après le COVID-19 et quelques années passées à Roche-en-Forez. Elle est arrivée avec l'envie de dynamiser le centre historique, d'occuper une vitrine vide et de travailler en partenariat avec les acteurs déjà installés, pour enrichir les propositions et inclure en son sein les initiatives artistiques qui donnent à voir ou à comprendre. ■

L'Inclusive

27 rue de la République

Ouvert jeudi, vendredi et samedi (10h-12h / 15h-18h) et selon les manifestations organisées



L'ATELIER D'EUCÉE

"La Boutique qui Parle"

Derrière ce nouveau magasin à mi-pente de la rue du Château, deux histoires se sont rencontrées. D'un côté celle d'Emmanuelle Cardey, dont les confections de masques pendant le COVID-19 ont fait connaître son savoir-faire, au point qu'elle se lance dans l'aventure de la couture de façon professionnelle. De l'autre, le projet "La Boutique qui Parle" lancé par les partenaires de l'édition 2022 des Vitaines qui

Parlent. Une initiative qui permet à un porteur de projet de tester son idée de commerce en conditions réelles et sur un temps donné, en l'occurrence 24 mois pour l'Atelier d'Eucée.

Depuis que ces deux chemins se sont croisés, l'atelier de couture propose soit des créations réalisées parmi un choix de tissus affichant tous le label GOTS et fabriqués à Guéret, soit une activité de retouches et de reprise à la demande. Pour cette deuxième partie, Emmanuelle Cardey travaille avec des boutiques de prêt-à-porter ambertoises qui lui confient les ajustements à réaliser.

« J'ai très peu de stock puisque je travaille à partir de commandes dont les gens m'ont expliqués leur besoin et leurs envies », explique-t-elle.

Parmi ses créations, les produits lavables et donc réutilisables tiennent une place importante. ■

L'Atelier d'Eucée

21 rue du Château

Tél. : 06 43 41 74 23

Facebook et Instagram : L'Atelier d'Eucée



COMME LES CHEFS CHEZ MARIUS

Tout est dans le nom de cette nouvelle boutique. D'abord "Comme les chefs", enseigne créée par Cyril Cuzin et magasin éponyme installé à Clermont-Ferrand depuis plus de 10 ans. "Chez Marius" ensuite, un clin d'œil à l'histoire du local qui vient d'être investi, rue de la République. « Une amie m'a proposée de m'y installer, il s'avère que son grand-père, Marius Gourbeyre, tenait un commerce à cet endroit », retrace Cyril Cuzin. Depuis le 1^{er} juin, les rayonnages regorgent d'ustensiles de cuisine haut de gamme, spécialité de l'enseigne, accompagnés d'épices variées et de qualité. 80% des produits proposés sont fabriqués en France et l'expérience du grand frère clermontois permet à la boutique de proposer des marques que l'on ne trouve pas partout : le magasin est relais Opinel et ambassadeur Magimix. Les poêles Cristel, les moulins Peugeot, les plats Émile Henry ou l'historique La Rochère et le coutelier thiernois Deglon figurent en bonne place. ■

Comme les chefs – Chez Marius

6 rue de la République

Tél. : 04 73 82 08 66

Mail : jefais@comme-les-chefs.fr

Boutique en ligne : www.comme-les-chefs.fr



BOUCHERIE REYROLLE

La transition s'est effectuée sereinement pour la boucherie-charcuterie, passée des mains de Thierry Pouget à celles de Jérémy Reyrolle, non sans quelques travaux de rafraîchissement réalisés dans une boutique lumineuse. Depuis le 5 juillet, Jérémy Reyrolle est devenu son propre patron, après avoir travaillé dans plusieurs boucheries et notamment celle qu'il vient de reprendre. Sa dizaine d'années d'expérience lui a donné l'envie de reproduire les bonnes idées emmagasinées, avec la qualité des produits comme maître-mot. L'installation d'une cave de maturation fait partie de ses projets, tout comme le développement d'associations sucrées-salées l'hiver prochain. D'ores et déjà, il propose un service traiteur pour les réceptions et repas des particuliers, professionnels ou associatifs. ■

Boucherie Reyrolle

2 place Georges Courtial

Tél. : 04 73 82 62 39

Ouvert du mardi au samedi :

7h30-12h et 15h-19h (18h30 le samedi)



MISE EN SCÈNE

Nouvelle adresse et nouvelle ambiance pour l'illustre boutique Mise en scène, arrivée sur la place du Pontel depuis le mois de mai. Dans ce nouvel espace lumineux et complètement rénové, Françoise Migeon propose des bijoux fantaisie, des accessoires de mode, de la décoration d'intérieur, mais aussi de la vaisselle et des senteurs.

Après 17 ans passés rue de la République, Françoise Migeon loue ce nouveau local, pendant encore 2 ans et demi. La recherche d'un repreneur est donc d'ores et déjà ouverte et les candidats intéressés sont invités à se présenter au magasin. ■

Mise en scène

6 place du Pontel

Tél. : 04 73 82 66 62

Mail : miseenscene@bbox.fr

Ouvert du mardi au samedi

(9h45-12h / 14h30-19h)



MONDOVÉLO

Réseau spécialiste du cycle, Mondovélo est arrivé à Ambert et a ouvert sa boutique le 1^{er} avril, en reprenant les Cycles Vialle. Cédrik Gabellier a profité de cette opportunité pour créer un deuxième magasin Mondovélo, après celui situé à Aubière depuis 7 ans. À la tête du commerce ambertois, c'est Arnaud Virat qui assurera la vente de cycles neuf, pièces, accessoires, textiles et nutrition sportive, ainsi que l'entretien et la réparation.

Mondovélo est une coopérative rattachée à Sport 2000. La puissance du groupe ainsi que la multiplicité des magasins permettent de proposer un choix large de vélo route, VTT, vélos loisirs et vélos enfants. Un stock conséquent qui peine même à trouver sa place dans les locaux actuels, d'où un projet d'agrandissement dans les tuyaux. Lapierre, BH et Giant, marques déjà disponibles à Ambert, côtoient désormais Orbea, Scott, Bergamont et Haibike. ■

Mondovélo Ambert

28 avenue Georges Clémenceau

Tél. : 04 73 82 48 70

Mail : mondovelo.ambert@gmail.com

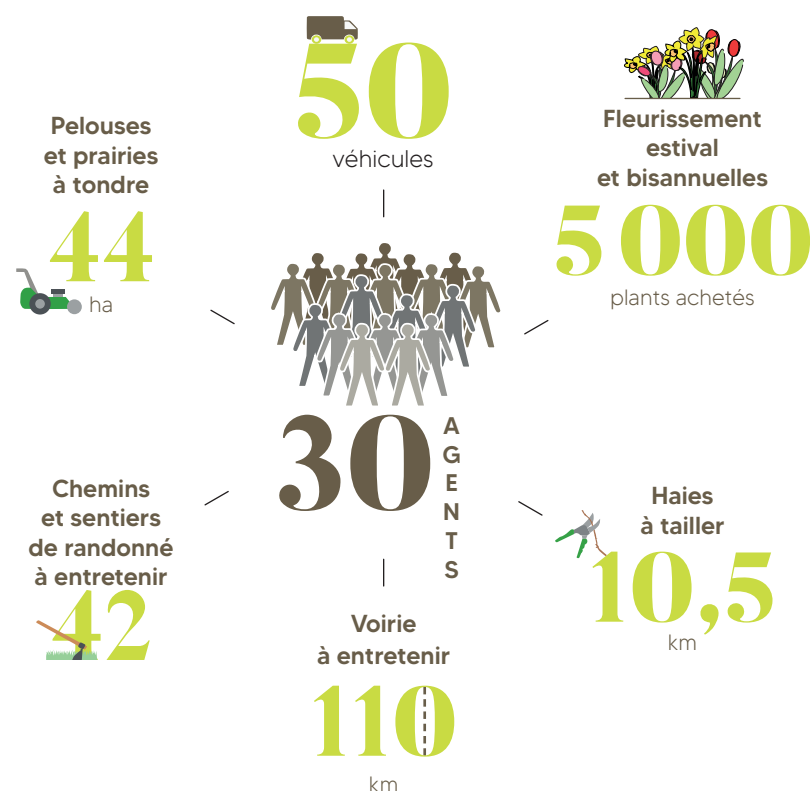
Page Facebook « Mondovélo Ambert »



AMBERT EN VERT, UN PRÉCIEUX ATOUT À ENTREtenir



CADRE DE VIE : ÉTAT DES LIEUX ET MOYENS



Consciente des ressources qu'elle doit cultiver, la Ville multiplie les efforts en matière d'aménagement, d'amélioration du cadre de vie et de propreté. Pour ses espaces verts, elle s'appuie sur un plan de gestion différenciée (ci-contre). Elle s'est aussi engagée dans une utilisation plus durable et économe des ressources naturelles, notamment pour le fleurissement.

Ambert est une commune labellisée "Villes et villages fleuris" depuis bientôt 20 ans. Elle est, par cet engagement, soucieuse de répondre aux critères de la charte de ce label, qui dépassent largement la question du fleurissement. Pour cette raison, la municipalité a mis en place une gestion plus durable et économe des ressources naturelles et plus largement pour l'entretien de ses espaces publics.

La politique adoptée consiste aussi à mettre en œuvre les conseils de gestion raisonnée prodigués par la FREDON, qui s'est traduite ces derniers mois par l'enherbement du cimetière, aboutissement de la démarche "Zéro phyto". Les initiatives plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité se sont multipliées. Pour y parvenir, un programme d'investissement en outillage plus performant doit permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions.

La loi Climat et Résilience va conduire les municipalités à réduire l'artificialisation des sols. Cette obligation pour l'année 2050 est déjà prise en compte dans les nouveaux projets d'investissement d'Ambert, notamment pour la construction d'un stade de rugby et d'une piste d'athlétisme. ■

DEPUIS 6 ANS

- Végétalisation de centre-bourg, avec "Habiter Ambert en vert"
> DEPUIS 2017
- Composteurs de quartier
> DEPUIS 2018
- Verger communal
> EN 2018
- Ambert côté jardin avec actions de sensibilisation auprès des publics scolaires
> DEPUIS 2019
- Espaces verts dans les écoles maternelle et
- élémentaire (potager participatif)
> EN 2019
- Jardin participatif à la résidence pour seniors Fontaine de Goye
> EN 2019
- Revitalisation de la Coulée verte
> EN 2021
- Enherbement du cimetière
> EN 2021
- Régénération du Bois de Boulogne
> EN 2021-2022



PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Individualiser le type de gestion en fonction des espaces permet de dégager du temps pour ceux qui méritent plus d'attention.

Le plan de gestion différenciée d'Ambert comporte 4 zones et détaille chaque espace avec des objectifs d'intervention sur les végétaux.

Après cette classification qui permet d'obtenir une meilleure organisation et une maîtrise des coûts, sont instaurés un planning d'intervention et un suivi des objectifs.

ORNEMENTAL PRESTIGE



Ces espaces sont primordiaux pour l'image de la ville. Soignés et accueillants, ils sont des éléments forts des visites touristiques.

- Toutes les 3 semaines,
- 1/3 annuelles, 2/3 vivaces (arrosage automatique),
- Espaces les plus exigeants qui requièrent un entretien fréquent et régulier,
- Bâtiments publics, places et espaces touristiques (6 fois par an).

INTERMÉDIAIRE CLASSIQUE



Entretenus et soignés, ces espaces sont particulièrement fréquentés.

- Toutes les 4 semaines,
- En vivaces et bulbes naturalisés,
- Arbres, arbustes et vivaces (2 fois par an),
- Allées, accès et trottoirs (2 fois par an).

RUSTIQUE CHAMPÊTRE



Cette zone comporte des espaces utilisés mais qui sont entretenus de manière à conserver un aspect naturel.

- Toutes les 5 semaines,
- Spontané,
- Espaces verts (1 fois par an),
- Chemins et sentiers (1 fois par an).

NATUREL



Les interventions dans ces milieux naturels se font à minima notamment pour en respecter la biodiversité.

- Éco-pâturage, fauchage alternatif et des accotements, girobroyeur (en fin de saison, 1 fois par an),
- Naturel,
- Contrôle de la végétation (1 fois par an),
- Accès indispensables (chemins de randonnée, servitudes).



10 ENGAGEMENTS POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES



1 ÉCLAIRAGE PUBLIC

En plus de l'**extinction des candélabres** dans les lieux-dits d'Ambert, entre 23 heures et 6 heures du matin, dans le but de réduire la pollution lumineuse et limiter l'impact sur la faune locale, la Ville investit chaque année pour le renouvellement d'une partie de son parc. **Les ampoules énergivores sont progressivement supprimées au profit d'ampoules LEDS** avec abaisseurs de puissance intégrés.

Les éclairages ont également été renouvelés au stade de foot ainsi que sur les courts de tennis.



2 ÉCO-PÂTURAGE / FAUCHE TARDIVE

La Commune d'Ambert a signé des conventions avec trois agriculteurs locaux et des particuliers, un partenariat gagnant-gagnant puisque ce mode d'entretien leur permet d'étendre la surface des terres exploitables pour leur cheptel et génère, pour les équipes municipales, **gain de temps et réduction de l'empreinte carbone.**

Plusieurs parcelles communales se voient appliquées la fauche tardive afin de **laisser le temps à la flore de s'épanouir toute la belle saison** et de ne subir qu'un seul fauchage par an. Une exploitation confiée aux agriculteurs locaux.



3 VERGER COMMUNAL

Depuis 2018, la Ville d'Ambert, avec le soutien du Parc naturel régional Livradois-Forez, permet à ses habitants de **profiter de 19 espèces de fruits différentes**, dans le verger du parc Saint-Joseph !

La récolte de ces fruits, libre mais limitée en termes de quantité pour que chacun puisse y avoir accès, permet aussi de se balader à la découverte de variétés parfois méconnues. Cognassier, cassissiers, mais aussi vignes de table, noisetier ou framboisiers...

Des visuels d'information permettent de connaître le nom des variétés présentes, la période de floraison et de cueillette, ainsi qu'une recette à réaliser à partir de chacun des fruits, via un QR Code à flasher.



4 COULÉE VERTE

En 2021, sur ce parcours d'une longueur totale de 2km qui traverse le centre-ville de part en part, le service Environnement a effectué une vaste opération de nettoyage et d'aménagement, soutenue par le Parc naturel régional Livradois-Forez. **Arbres fruitiers et arbustes ont été plantés, des nichoirs ont été installés, le tout accompagné d'une signalétique pédagogique.**



5 CONSOMMATION D'EAU

En période normale, 90% de l'arrosage est réalisé en **utilisant l'eau non potable stockée dans de grandes réserves** auparavant gérées par les sapeurs-pompiers. Alimentés par des sources naturelles en période humide, ces réservoirs permettent de puiser la ressource nécessaire à la belle saison, pour l'arrosage des terrains de sport et du fleurissement.

Afin d'utiliser la ressource en eau au plus juste, **certaines sites sont équipés d'un système d'arrosage automatique qui diminue la quantité d'eau utilisée pendant les heures fraîches.** Cet été, l'arrosage du fleurissement a été réduit puis stoppé début août, pour préserver cette ressource précieuse en période de sécheresse exceptionnelle.



6 PERMÉABILITÉ DES SOLS

Pour faire face aux fortes chaleurs et aux épisodes pluvieux soutenus, **Ambert travaille à rendre ses surfaces de plus en plus perméables en centre-ville.**

Pour ce faire, la déminéralisation des sols a été engagée dans le cadre de l'opération "Habiter Ambert en vert". L'enherbement des trottoirs est aussi adopté lorsque les surfaces le permettent.



7 JARDINS PARTAGÉS

Dans le cadre d'un budget participatif, la Ville d'Ambert a développé un espace de verdure ouvert à tous.

Le square Henriette Duvert-Dépaillet, dans le prolongement de la résidence pour seniors Fontaine de Goye, est dédié à la culture d'arbres fruitiers. Ouvert sur le quartier, il favorise les rencontres multigénérationnelles. Comme dans le verger communal, la récolte est libre mais limitée.



8 NICHOURS EN CENTRE-VILLE

En concertation avec le groupe local de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), **neuf nichoirs ont été disséminés en plusieurs points du centre-ville** (jardin public, coulée verte et verger communal) **à destination des mésanges, rouges-queues, rouges-gorges et chouettes chevêches.**



9 RUISSEAUX, BIEFS ET BORDS DE DORE

Zones sensibles et particulièrement fréquentées, les rives de la rivière Dore, les ruisseaux et biefs nécessitent **un entretien qui garantit la sécurité de ceux qui y déambulent, tout en préservant la biodiversité végétale.** Les interventions (débranchage, élagage, replantations) ont aussi pour but de maintenir la stabilité naturelle des berges.

Des baliveaux ont été plantés ces dernières années, de jeunes plants d'espèces locales, telles que le chêne et l'aulne. La Ville est aidée dans cette gestion par les techniciens rivière du Parc naturel régional Livradois-Forez.



10 COUVERTURE DES SOLS

Le paillage de tous les massifs ou jardinières étant systématique, **aucun sol n'est laissé à nu par le service Environnement qui intervient pour cela une fois par an.** Le paillage est réalisé avec du broyat généré par le service suite aux travaux d'élagage et d'entretien.



LA GESTION DES DÉCHETS

Sur le territoire Ambert Livradois Forez, la collecte et la valorisation des déchets sont des compétences de l'intercommunalité. Pour autant, des actions sont mises en place pour détourner les biodéchets et inciter au tri des papiers et emballages.

LES EXPOSANTS DU MARCHÉ



Grâce à la mobilisation des collectivités locales et la participation des exposants, les biodéchets sont triés à la source sur le marché du jeudi, tout comme les cartons et les cagettes, afin d'être valorisés localement. 300kg de biodéchets sont triés chaque semaine, au plus fort de la fréquentation du marché.

En 2021, l'association M ton Marché a réalisé un reportage consacré à la gestion des déchets de notre marché. Ce tournage a été effectué pour le label "La Région aime ses Marchés" lancé en 2019.

À DESTINATION DES HABITANTS



La réorganisation des points de collecte

Depuis un an, la collecte des ordures sous la forme du porte-à-porte a laissé place à un système de points d'apport collectifs. Ce nouveau fonctionnement, dans l'hyper-centre d'Ambert, a permis d'éliminer les bacs individuels et d'inciter au tri des ordures ménagères.



Les déchets issus du cimetière

Pour détourner les végétaux jetés avec les ordures ménagères, le cimetière sera prochainement équipé de composteurs.

Les composteurs collectifs

Pour détourner les biodéchets des ordures ménagères, la Communauté de communes travaille avec les communes pour proposer à tous les habitants une solution de compostage. Pour ceux qui vivent en appartement, des composteurs de quartier se déploient. L'engrais ainsi généré peut ensuite être récupéré par les habitants. Lorsque ce n'est pas le cas, il est mis à profit par le service Environnement.



À DESTINATION DES TOURISTES



À Ambert, qui dit tourisme dit camping Les 3 Chênes. Dans chacun des 19 chalets a été mis à disposition un seau à biodéchets et un site de compostage à l'intérieur du camping, pour que les vacanciers prennent eux aussi le bon réflexe.

PAR LE SERVICE ENVIRONNEMENT

L'ensemble des déchets verts compostables générés par les activités du service, tels que les tontes, feuilles mortes ou déchets de plantes annuelles sont mis en andain de compostage et réemployés en amendement dans les massifs, après deux années de maturation.



LA PROPRETÉ DE LA VOIE PUBLIQUE



C'est une mission qui incombe aux équipes du service Environnement. Quatre agents sont quotidiennement mobilisés pour nettoyer l'espace public, les abords des bâtiments et les toilettes publiques.

Ce dispositif se complète lorsqu'il s'agit d'intervenir dans la foulée des manifestations organisées sur la commune, à commencer par le

marché, chaque jeudi. Également dans leur affectation se trouve la collecte du contenu des corbeilles à papier, boîtes à piles et cendriers.

Le renouvellement récent des cendriers leur a permis d'adopter la charte visuelle de la signalétique de centre-ville, pour une meilleure intégration, notamment autour des bâtiments publics et patrimoniaux. ■

LES MÉTHODES DE DÉSHERBAGE



Pour améliorer le cadre de vie de ses concitoyens, la Ville d'Ambert est depuis plusieurs années engagée dans la démarche "Zéro phyto" et utilise des méthodes alternatives pour le désherbage.

Pour ce faire, elle investit régulièrement dans de nouveaux matériels. Sont ainsi à la disposition du service :

- Une désherbeuse à eau chaude (eau non potable),
- Une balayeuse équipée d'un bras de désherbage (eau non potable),
- Un désherbeur thermique,
- Des débroussailleuses, têtes avec brosse de désherbage et réciprocaturs.

Mutualisés entre différentes communes du territoire, d'autres outils sont mis à disposition par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez :

- Un porte-outil Lipco pour désherber les surfaces en stabilisé ou gravillonnée,
- Un désherbeur tracté TDM 100 pour des surfaces en stabilisé plus vastes,
- Un réciprocatrice pour couper l'herbe en centre-ville, sans projection.

Ces nouvelles pratiques ont profondément modifié le travail du service Environnement. Le désherbage sans pesticides demande plus de temps, du matériel et des méthodes diversifiées selon les surfaces mais aussi plus d'anticipation. ■

L'ENSEMENCEMENT



Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces communaux, le service travaille sur une solution complémentaire en remplacement du désherbage.

En 2022 est expérimentée l'ensemencement des pieds de mur (ou joints de revêtement) avec différentes variétés de fleurs. Objectif, faire accepter la végétation spontanée sur les surfaces minérales, embellir le centre-ville et réduire le temps de travail lié au désherbage. Une fois les fleurs fanées et les graines tombées au sol, une coupe sera effectuée en prévision de la prochaine pousse. ■

L'ENHERBEMENT



Pour anticiper l'application de la législation en juillet 2022 sur l'interdiction totale des produits phytosanitaires, la Ville d'Ambert a procédé, en 2020, à l'enherbement d'une allée du cimetière ambertois, en guise de zone test. Un an plus tard, après avoir expérimenté plusieurs mélanges de graines, testé plusieurs types de tonte et entériné le projet en commission Cadre de vie, l'enherbement a été étendu à l'ensemble des allées gravillonnées, pour une surface totale d'un hectare. Ainsi plantée, l'herbe ne sera plus un nuisible à chasser mais constitue une couverture du sol esthétique et facile à entretenir. ■



PLAN PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT ARBORICOLE

Le service Environnement procède à l'étude de l'état sanitaire des arbres, lorsqu'ils sont situés sur ou à proximité de l'espace public, pour en prévoir le renouvellement sur plusieurs années. Il établit des priorités selon l'état de l'arbre, les enjeux de sécurité, le réaménagement engagé de certains quartiers et son budget disponible.



L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE VÉGÉTAL

Par le service Environnement.

Suivi et entretien du patrimoine arboricole avec taille douce, taille raisonnée, taille d'égamage, taille d'émondage, élévation de couronne, mise en gabarit et taille d'alignement ainsi que suppression de bois morts.

Par le GRETA Livradois-Forez et les stagiaires de la Certification de spécialisation (CS) arboriste-élagueur

Soutien au service Environnement pour les travaux d'égamage par grimpe : égamage, haubanage et soin de l'arbre.

12 jours d'intervention par an pour l'égamage, par 10 apprentis.

FLEURISSEMENT ET PATRIMOINE ARBORICOLE

La Ville d'Ambert a fait le choix d'adopter une stratégie permettant de proposer un fleurissement tout au long de l'année, sous plusieurs formes : le fleurissement pérenne, estival et automnal.

Le fleurissement estival se construit chaque année autour

d'une thématique de couleurs, de formes et de type de feuillages. Cette thématique, validée par la commission municipale Cadre de vie, offre une harmonie sur l'ensemble de la commune. Elle est le résultat des propositions faites par l'ensemble des agents du service.



Il est probablement le plus attendu par la population locale et touristique, ainsi que par les agents municipaux qui ont l'opportunité de faire parler leur créativité, avec associations végétales originales, couleurs et volumes harmonieux. Le choix des variétés est un travail méticuleux qui respecte la proportion 2/3 de vivaces pour 1/3 d'annuelles. Alocasia, solanum,



phormium, papyrus : par leur taille ou leur densité, ces plantes participent à donner du volume aux compositions du service Environnement. Autrement baptisées plantes de structure, elles servent de point d'ancrage autour desquels sont disposées les autres variétés. Au retour du froid, ces plantes sont abritées en serre pour l'hivernage.



Une majorité de massifs d'annuelles a progressivement été remplacée par des massifs de vivaces, bulbes et arbustes. Le fleurissement pérenne s'enrichit chaque année avec des végétaux réemployés après le fleurissement estival. Cette stratégie représente une économie budgétaire et de temps de travail. Ce fleurissement subit moins les contraintes climatiques et demande



une attention moins importante. Pour sa part, le fleurissement hivernal se compose de plantes bisannuelles et de bulbes pour un fleurissement qui s'étale du début de l'automne jusqu'au printemps. Pour étendre ce fleurissement, le service Environnement s'appuie sur la naturalisation des bulbes qui vont occuper de plus en plus de place dans les espaces verts. ■



Face à la pénurie des vocations, le centre de secours d'Ambert et la compagnie qui le chapeaute ont besoin de volontaires pour garnir des rangs trop clairsemés. Focus sur 3 engagements, 3 parcours au sein des sapeurs-pompiers.

De gauche à droite : le Capitaine Quentin Laumond, l'Adjudant-chef Nadège Barrier et le 2^e classe Coralie Faivre

Pas un jour n'est passé cet été sans que les sapeurs-pompiers n'apparaissent à la télévision ou dans les journaux. Derrière cette mobilisation exceptionnelle contre les incendies, les centres de secours font face à un autre ennemi : la pénurie de pompiers volontaires. « Nous avons un besoin fort de recruter pour assurer le fonctionnement de la caserne, permettre un meilleur turn over et faire en sorte qu'Ambert puisse remplir son rôle de soutien aux 17 casernes qui composent la compagnie », confirme le Capitaine Quentin Laumond. Après avoir été responsable sécurité dans le privé et volontaire pendant 8 ans, sa réussite au concours externe de Capitaine de sapeur-pompier professionnel l'a vu prendre la responsabilité de la compagnie.

Pour assurer un millier d'interventions annuelles et des missions qui se sont diversifiées, les besoins sont réels au centre ambertois, dirigé depuis le mois d'août par le Lieutenant Arnaud Lambert. Parmi les dernières à avoir poussé la porte, le 2^e classe Coralie Faivre parfait encore sa formation, un apprentissage indispensable. « Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation de perfectionnement tout au long de sa carrière », précise le Capitaine Laumond. « C'est un projet auquel j'avais réfléchi à l'adolescence, se souvient Coralie Faivre. Il m'est arrivé d'être la première sur un accident de la circulation ou face à une personne prise d'un malaise. Je suis aussi devenu tata, puis maman et j'ai eu envie d'apprendre les bons gestes pour porter secours. »

RETROUVEZ LES SAPEURS-POMPIERS
À L'OCCASION DE FOCUS - LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS,
SAMEDI 10 SEPTEMBRE, DANS LE JARDIN PUBLIC CHABRIER.

Longtemps masculin, l'univers des sapeurs-pompiers s'est largement ouvert aux femmes, qui composent aujourd'hui 20% des effectifs puydômois. « Ça n'a pas toujours été dans les mœurs, confirme l'Adjudant-chef Nadège Barrier, volontaire depuis le milieu des années 90, d'abord à Saint-Germain-L'Herm. Je suis issue d'une famille de pompiers, comme mon

père et mon frère. Je suis toujours passionnée par cet univers, c'est presque une religion », sourit-elle.

« Le volontariat est accessible à tous ou presque, il exige un minimum de capacité sportive et même un engagement tardif n'est pas rédhibitoire.

Au contraire, l'ancrage territorial facilite les choses. Tout le monde a besoin des pompiers mais nous aussi, nous avons besoin de tout le monde ! »

Capitaine **LAUMOND**
Chef de la compagnie d'Ambert



Pour une femme comme pour un homme, le volontariat est un engagement qui se doit d'être réfléchi. « De par nos absences, on engage forcément nos proches dans l'aventure », prévient Coralie Faivre. « Mais il y a un côté addictif, on acquiert des compétences, il y a les possibilités d'évoluer et d'apprendre toujours plus si on en a envie. »

Pour faciliter l'engagement, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) signe des conventions avec les employeurs, privés comme publics, notamment pour permettre aux volontaires de partir en intervention sur leur temps de travail.

« Aucune intervention ne se ressemble, prévient le Capitaine Laumond. Notre quotidien est surtout composé de sorties pour des faits d'une gravité relative et beaucoup de secours à personne. Des situations plus graves s'intercalent mais on n'arrive pas démuni, la formation prend toute son importance et nous donne des consignes qui deviennent des automatismes. » ■



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LE VOLONTARIAT, CONTACTER LA CASERNE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS
CENTRE DE SECOURS D'AMBERT - TEL. 04 73 82 01 10
OU LAISSEZ UN MOT DANS LA BOÎTE AUX LETTRES

AGENDA. LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS



SAMEDI 10 SEPTEMBRE

- Accueil des nouveaux arrivants (10h-12h)
- La rentrée des associations (10h-17h)



23 SEPT. / 21 DÉC.

- Ambert en Scène - Saison culturelle



22 ET 23 OCTOBRE

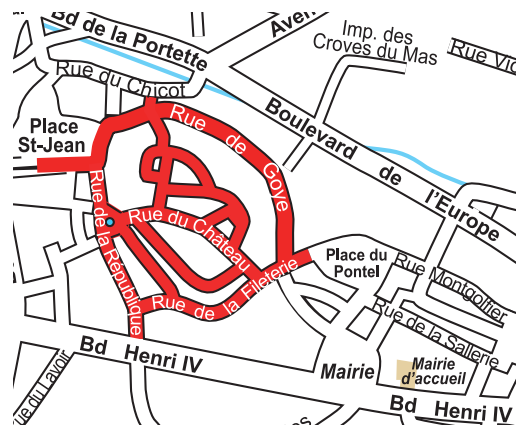
- Ambert en rose - 2^e édition
- Mobilisation contre le cancer du sein



DU 8 AU 23 DÉCEMBRE

- La Magie de Noël

ZONE DE RENCONTRE. QUELLES DISPOSITIONS EN CENTRE-VILLE ?



Depuis 2019 et la réhabilitation du quartier Saint-Jean / République, certaines rues du centre historique, matérialisées en rouge sur le plan ci-dessus, sont placées sous le régime des zones de rencontre. En agglomération, elle permettent de faire cohabiter les piétons et les véhicules, mais également de développer la vie locale.

Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules motorisés. Ceux-ci peuvent y circuler, mais ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h. L'entrée en zone de rencontre est matérialisée par une signalétique installée place Saint-Jean, au bas de la place du Pontel et au bas de la rue de Goye. ■



FORUM JEUNES. UNE RENTRÉE ET DES PROJETS



Dès septembre, le Forum jeunes accueillera l'autrice de 22 ans, Cassandra Lambert lors de sa résidence, en partenariat avec Passeurs de Mots, les Lococotiers et la médiathèque. Partenariat également avec la Mission locale pour les interventions des professionnels qui viennent présenter leur métier (notre photo).

C'est également un lieu où l'on peut échanger sur les sujets de société.

S'installera donc le projet de lutte contre les discriminations "Dénoncer à voix haute les LGBTphobies !", avec Passeurs de Mots et le Planning familial. La création d'un clip vidéo format Konbini est aussi sur les rails, en partenariat avec la Médiation Santé et la Mission locale, autour des addictions.

Le Forum jeunes participe également au projet autour de notre histoire commune avec "Le Bus des Mémoires" et la compagnie Procédé Zèbre. Le travail sur l'écriture, l'oralité, les découvertes culturelles et questions sociétales continue avec Semer en Territoire.

Le Forum jeunes reste évidemment un lieu où les jeunes peuvent venir « se pauser » en toute tranquillité. ■

RÉNOVATION DE L'HABITAT

La Communauté de communes Ambert Livradois Forez organise une réunion d'information sur les dispositifs d'aides pour la rénovation de l'habitat, à destination des

propriétaires occupants.

Mardi 27 septembre à 18h dans les locaux de la l'ancienne CCI (place de l'Hôtel de Ville). ■

Groupe "Pour Ambert en Livradois-Forez

Voici 2 ans que nous sommes en charge des affaires de la commune, même pendant cette période estivale, nous continuons à faire avancer nos projets, il n'y a pas de trêve de ce côté-là.

Les travaux à la cité administrative sont en cours afin de permettre à l'école d'aides soignants de prendre possession des lieux dès le début de l'année prochaine. Notre collectivité s'est investie dans cette réhabilitation pour permettre à l'institut de former les futurs soignants dans d'excellentes conditions, nous espérons tous que la majorité d'entre eux resteront sur le territoire (Hôpital, EHPAD, service à la personne...). La démolition de l'ancienne caserne des pompiers devrait avoir lieu dès la fin de l'année ou le début de l'année prochaine afin de permettre à l'OPHIS de construire une résidence seniors de 25 logements en centre-ville. La maison de santé est en bonne voie, les délais devraient être respectés. La vente du terrain de rugby à TRESSE INDUSTRIE sera réalisée très prochainement pour permettre à cette entreprise de se développer.

Dans le cadre de l'Opération de Revitalisation des Territoires, nous poursuivons nos négociations sur le quartier des CHAZEAUX, notre priorité est d'aérer ce quartier et de faire un îlot de verdure pour le bien-être de ses habitants. Depuis le début de cette sécheresse nous faisons des points réguliers avec notre délégataire pour que nos concitoyens ne manquent pas d'eau et pour trouver des solutions si cela était nécessaire.

Prenez soin de vous et de vos proches. ■

Guy GORBINET et son équipe

Groupe "Ambert Action Avenir"

La Rand d'Auvergne, la Cyclo les copains, le World Festival, les Fourmofolies, etc.. bravo et félicitation aux associations Ambertoises et à leurs bénévoles pour leur professionnalisme et leur enthousiasme au travers de ces événements. Vous faites partie au même titre que nos entreprises du poumon économique d'Ambert. Durant cette période estivale on peut toutefois regretter le plan d'eau sans maître nageur donc inaccessible à la baignade, le snack de la piscine fermé ! et même si les problèmes de recrutements sont récurrents nous nous devons d'être meilleurs que les autres !

Je tiens à saluer ici le Chef d'Entreprise Xavier Omerin qui avec la fondation de son entreprise a réhabilité le site du Moulin de Nouara en un lieu culturel, (avec sa programmation de concerts et de spectacles vivants, son auditorium), ses hébergements touristiques, l'accueil d'événements privés. Merci pour notre territoire chapeau bas et Respect ! ■

Philippe PINTON, Aurélie PASCAL, Vincent MIOLANE

Groupe "Demain... Ensemble pour Ambert"

Depuis plus d'un an, le nouveau système de collecte des ordures ménagères instauré par la municipalité et le service déchets de la communauté de communes crée la discorde et semble totalement inapproprié à notre centre-ville. Une multitude de containers disgracieux, jamais nettoyés, bordent les rues, les places et les monuments. Ce sont des nuisances visuelles et olfactives sources d'insalubrité ; c'est aussi un véritable inconfort pour les personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer. Plus de 500 habitants ont signé une pétition marquant bien de cette manière leur désapprobation et leur volonté bien légitime de disposer d'un cadre de vie propre et accueillant. Plusieurs propositions ont été faites en conseil municipal mais aucune n'a semble-t-il mérité d'être étudiée. Une concertation avec les habitants est urgente et indispensable pour harmoniser les points de collecte et la municipalité doit impérativement doter le centre-ville de dispositifs propres et adaptés aux différents sites.

L'augmentation d'impôts et des tarifs municipaux décidés par le maire risquent d'accentuer les difficultés de beaucoup de foyers et ne peuvent être justifiées par les différentes crises que nous traversons. Elles sont juste le résultat d'une gestion catastrophique de l'argent public. Une réelle concertation de tous les élus devient urgente. Les commissions qui pour la plupart sont devenues inexistantes doivent retrouver leur place et fonction : prise en compte des propositions et recherche collective de solutions. Certaines aberrations pourraient être ainsi évitées. ■

Véronique FAUCHER, David BOST, Yvette BOUDESSEUL

Groupe "Ambert Ensemble Autrement"

Les promesses (de campagne) n'engagent que ceux qui y croient ! À l'heure où la baisse du pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations des Français... à Ambert cela ne semble pas être un problème !

Après la hausse des tarifs communaux, Monsieur le Maire et une partie de sa majorité ont choisi d'augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 2 %, passant de 40,08 % à 42,08 %. Cette augmentation s'accompagne d'une revalorisation de 3,4 % des bases locales cadastrales, servant de base au calcul de la taxe foncière. Cette hausse nous paraît injustifiée. Pour sa défense, l'exécutif invoque l'augmentation des charges due à la crise sanitaire et la guerre en Ukraine ou la préservation des investissements futurs « nécessaires à la communauté ».

Cependant les contribuables subissant ces hausses auront-ils droit entre-temps à une augmentation équivalente de leurs revenus ? !!!

Il nous apparaît légitime de s'interroger sur le bien-fondé de ces décisions... le levier de l'impôt étant la solution de facilité lorsque le budget est en crise !!!

La chasse aux gaspillages, aux dépenses inutiles et surréalistes doit rester la norme en matière de gestion des deniers publics. Il faut mettre un frein ferme et certain à la gestion hasardeuse des finances municipales et retrouver enfin un peu de sérieux budgétaire. Le report de certaines dépenses d'équipement « non-prioritaires » semblerait un axe de réflexion à privilégier par exemple. ■

Michel BEAULATON, Christine SAUVADE



Saison culturelle



Livradois-
Forez

23 septembre

v

21 décembre 2022

AMBERT EN SCÈNE

23/09 **LES FRÈRES BRASSENS** - Chanson française

07/10 **ORCHESTRE NATIONAL D'AUVERGNE** - Musique

22/10 **ET ELLES VÉCURENT HEUREUSES** - Théâtre / Humour

26/10 **DEUX RIEN** - Théâtre gestuel / Jeune public

12/11 **LE CAS PUCINE** - Humour / Ventriloquie

20/11 **CYRANO(S)** - Théâtre

07/12 **NUIT OU L'ESPACE DE LA POÉTIQUE** - Danse / Jeune public

09/12 **LAURE AND CO FAIT SON GATSBY SHOW** - Spectacle / Danse

21/12 **LA MOUFLE ET AUTRES CONTES
D'HIVER ET D'AUJOURD'HUI** - Contes / Jeune public



BILLETTERIE EN LIGNE
www.ville-ambert.fr

AMBERT EN SCÈNE
10, rue Blaise Pascal

Renseignements :
06 19 75 05 77
04 73 82 61 90

Ambert
en scène

Ambert

@villeambert

